

d'aide dont l'objet est de répondre aux besoins immédiats des gens et de garantir leur subsistance.

4. Atelier sur l'environnement

Les participants ont d'abord adopté la définition globale de la sécurité, qui inclut le volet environnemental. Dans cette perspective, la «réconciliation» de l'économie et de l'écologie par le biais du développement soutenable (éco-développement) doit être une priorité.

Les participants ont convenu que la militarisation joue un rôle direct dans les conflits politiques et dans les problèmes économiques et écologiques, et ils ont fait leurs conclusions du rapport Palme. Il faut lier la réduction des armements au développement et à l'écologie. (Depuis quelques années, signale le professeur Vaillancourt, des groupes populaires québécois diffusent le slogan «désarmer pour développer autrement»). L'établissement d'un fonds international pour le développement et l'environnement, approvisionné à même l'argent épargné sur les budgets militaires, pourrait contribuer énormément à l'amélioration des conditions de vie dans le monde.

Le passage d'une société consommatrice de carburants fossiles à une société de conservation utilisant des formes d'énergie douce est nécessaire à l'équilibre écologique. Toutefois, le remplacement du charbon, du pétrole et du gaz suppose des choix qui ne sont pas faciles, puisqu'aucune solution de rechange n'est sans défaut. Le nucléaire ne produit pas de CO₂, mais il comporte d'autres risques écologiques graves. L'hydro-électricité est renouvelable, efficace et fiable, mais elle a des répercussions sur les populations et l'environnement du Nord canadien. L'utilisation de l'hydrogène est une possibilité qu'il reste à explorer. L'énergie solaire et éolienne coûte cher et elle ne suffit pas pour alimenter les gros consommateurs. Une seule chose rallie les opinions : l'efficacité et la conservation énergétiques sont souhaitables, et le Canada a encore beaucoup de chemin à faire dans ces domaines.

Le Canada doit aussi réformer plusieurs autres pratiques, aux dires des participants. Les déchets doivent être réduits par le recyclage, peut-être aussi par l'imposition d'une taxe spéciale sur les quantités excessives de rebuts. Les terres agricoles devront être préservées grâce à une exploitation moins intensive, moins mécanisée et faisant moins